



# Présentation de l'association Itinérance

<http://itinerance22.fr/>

## **Ordre du jour**

**L'association Itinérance : Ses missions.**

**L'association Itinérance : Son organisation.**

**L'accueil, l'information et l'orientation des familles du voyage.**

**Le centre social itinérant.**

**Le service insertion.**

**L'espace numérique itinérant.**

## **L'association Itinérance : ses missions.**

- **Rendre le département des Côtes d'Armor accueillant aux gens du voyage.**
- **Travailler avec les familles et les institutions à l'instruction des jeunes du voyage.**
- **Promouvoir la citoyenneté, l'autonomie et l'insertion des gens du voyage.**
- **Amener les voyageurs à fréquenter les espaces et services de droit commun.**

**Nous intervenons dans des domaines diversifiés qui touchent à la vie quotidienne des voyageurs :**

- **L'accès aux droits et le soutien dans les démarches administratives.**
  - **L'insertion professionnelle.**
  - **La famille et les questions d'éducation et de parentalité.**
  - **La scolarisation des enfants et des adolescents.**
  - **L'habitat et le cadre de vie.**
  - **L'accès à la citoyenneté.**
  - **La santé.**
- **Nous intervenons également auprès des élus et de nos partenaires pour les sensibiliser sur les questions relatives aux gens du voyage.**
- **Nos actions se déroulent :**
    - **A l'accueil de l'association (89 Boulevard Edouard Prigent Saint-Brieuc).**
    - **Sur les aires d'accueil dans les locaux existants ou dans notre camion roulotte.**
    - **Dans les lieux d'accueil de droit commun (Centres sociaux – Centres de loisirs – CCAS...).**

**L'association Itinérance : son organisation.**

**Une Présidente : Dominique VIEL - Un bureau : 3 membres.  
Un conseil d'administration : 48 membres.**

**Un directeur : Serge FAINDT.  
Une secrétaire comptable, assistante du directeur : Angélique FAUCHER.**

**Un coordinateur de centre social : Romain QUEFFELEC.**

**Une secrétaire accueil : Magalie HUPE.**

**Deux centres sociaux itinérants agréés par la  
CAF**

- Une référente famille qui intervient prioritairement sur les aires d'accueil de l'agglomération de St Brieuc : **Amélie MARTIN.**
- Une référente famille qui intervient prioritairement sur les aires d'accueil de Lamballe, Dinan, Loudéac : **Camille NICOLAS.**
- Un coordinateur qui intervient prioritairement sur l'aire d'accueil de Lannion : **Romain QUEFFELEC.**

**Un service insertion conventionné par le  
Conseil départemental**

Deux référents pour l'accompagnement socio-professionnel des allocataires du rSa :

- Prioritairement les voyageurs relevant d'un accompagnement social : **Nathalie LINNIG.**
- Prioritairement les voyageurs relevant d'un accompagnement au titre des travailleurs indépendants : **Willy LE BIZEC.**

**Un espace numérique itinérant :  
Un animateur numérique : **Samuel CRAMBERT.****

**Une action de médiation santé vieillissement :  
Une médiatrice santé vieillissement (Infirmière) : **Gwénaelle CILLARD.****

## L'accueil, l'information et l'orientation des familles du voyage.

### **Un accueil qui se fait :**

- *au siège de l'association,*
- *sur les aires d'accueil des territoires prioritaires.*
- *au sein des structures de droit commun (centres sociaux – établissement scolaire...)*

### **L'accueil au siège de l'association :**

- Information, prise de rdv et soutien dans le cadre de l'accès aux droits (CMU, rSa, impôts...).
- Soutien à la gestion de leur entreprise avec la possibilité d'une domiciliation administrative.

### **L'accueil sur les aires d'accueil et dans les structures de droit commun :**

- Une présence régulière sur l'ensemble des aires d'accueil des 4 territoires prioritaires soit sous forme de permanences, soit lors d'actions collectives.
- Echanges informels, entretiens, écoute de la demande, premier niveau de réponse, information et soutien dans le cadre de l'accès aux droits, orientation vers les services de droit commun...
- Maintien d'un lien fort entre les voyageurs et l'association.
- Travail partenarial avec les communes et sociétés en charge de la gestion des aires d'accueil.

## Le centre social itinérant.

### **Les missions du centre social itinérant :**

Un agrément CAF pour :

- Accueillir, informer et orienter.
- Renforcer l'accès aux droits et aux services.
- Favoriser la participation et donner la parole aux voyageurs.
- Aider à la prise en compte des familles du voyage sur le territoire.

### **Les actions du centre social itinérant :**

- Des permanences de veille sociale sur les aires d'accueil de nos territoires prioritaires.
- Des actions de soutien à la scolarité (CLAS – Soutien CNED).
- Des actions culturelles et de loisirs pour les enfants, les adolescents et les familles dans une logique de développement social local.

## Le service insertion.

### **Les missions du service insertion :**

Une convention avec le Conseil départemental pour :

- L'accompagnement social de 300 allocataires du rSa :
  - ✓ 200 au titre de l'accompagnement socio-professionnel.
  - ✓ 100 au titre d'un accompagnement spécifique pour les allocataires du RSA ayant le statut d'entrepreneur travailleur indépendant (micro-entrepreneur ou auto-entrepreneur).
- Une mission de conseil et d'aide à l'évaluation des travailleurs sociaux des MdD.

### **Les actions du service insertion :**

- Un accueil réalisé majoritairement au siège de l'association avec néanmoins des permanences sur les territoires prioritaires (Lamballe – Dinan – Guingamp).
- Pour l'accompagnement socio-professionnel :
  - ✓ Soutien dans l'élaboration et la mise en œuvre du CER (emploi et formation, activité économique, scolarisation des enfants, habitat, santé, vie familiale et sociale, démarches administratives, orientation vers les services de droit commun...)
- Pour l'accompagnement économique des travailleurs indépendants :
  - ✓ Soutien dans l'élaboration et la mise en œuvre du CER (Mise en conformité de leur microentreprise, aide aux démarches administratives, aide à la gestion, développement et diversification de leur activité, orientation vers les services de droit commun...)

## L'espace numérique itinérant.

Conscient des difficultés rencontrées par les voyageurs face à la dématérialisation des démarches administratives, l'association a ouvert en avril 2017 **un espace numérique itinérant**.

- Un animateur numérique.
- Du matériel informatique connecté à Internet (ordinateurs portables et tablettes numériques).
- Un accueil sous forme de permanences au siège de l'association.
- Des permanences régulières sur les aires d'accueil ou les espaces de droit commun.
- Une intégration des outils numériques dans les actions du Centre Social. (Jeux éducatifs en ligne, applications éducatives, autres activités...).

### **Les actions en direction des adultes :**

- Accompagnement individualisé des personnes pour identifier leurs besoins et leurs demandes dans l'utilisation du numérique.
- Mise en place d'un accompagnement et d'un soutien personnalisé (Démarches administratives dématérialisées, navigation internet, utilisation des mails...).
- Appui à la création et à l'utilisation du Dossier Médical Partagé.

### **Les actions de l'espace numérique auprès des enfants et adolescents :**

Dans le cadre de nos actions de soutien à la scolarité et de loisirs auprès des enfants et des adolescents du voyage, l'animateur numérique vient appuyer ces différentes actions pour sensibiliser les jeunes à ces outils (Utilisation de tablettes numériques, jeux éducatifs en lignes, applications éducatives...).